Zeitschrift: Le messager suisse de Paris : organe d'information de la Colonie

suisse

Herausgeber: Le messager suisse de Paris

Band: 3 (1957)

Heft: 2

Artikel: Mea culpa!

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-847442

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

FRANÇAISE REÇOIVENT LE MINISTRE DE SUISSE MONSIEUR PIERRE MICHELI

Mardi 29 janvier: soirée de découvertes. On apprend à connaître la rue de Pomereu, que les chauffeurs de taxi eux-mêmes ont bien du mal à repérer. Les Suisses de Paris découvrent les salons (cheminée, lustres, tapisserie) de l'Association des Amis de la République, et ces derniers apprécient la viande séchée des Grisons, le fendant du Valais, autour d'un buffet orné de quelquesuns de nos costumes nationaux. Il n'y a qu'une chose que Suisses et Français connaissent depuis longtemps: l'amitié profonde qui unit leurs deux pays.

C'est le mérite de M. le Ministre Maurice Schumann (la Voix de Londres...) d'avoir su trouver des termes neufs pour exprimer cette amitié. Il commença par citer Hégel qui salua la Suisse de ces mots : « C'est ainsi! », avouant l'impuissance de sa dialectique à disséquer un tel miracle de la nature. M. Schumann marqua des points sur le père de la philosophie moderne en poursuivant sa brillante analyse du phénomène suisse. L'éloquence est un mot bien français...

M. Pierre Micheli, que l'on avait salué, pour la première fois, sur le territoire de la République, de son nouveau titre d'Ambassadeur, remercia l'Association de son accueil, rappela tout ce que nous devons à la France, patrie de la culture et des arts, et souhaita que ce pays demeure « la lumière qui éclaire notre chemin ».

L'un des buts des Amis de la République est d'établir et de resserrer les liens qui relient la France au reste du monde. Présidée par M. Georges Bidault (actuellement en séjour de convalescence en Suisse), l'Association accomplit une œuvre de haute qualité. Il est significatif que notre pays soit le premier auquel elle témoigne ainsi de l'amitié si précieuse et si vive que nos compatriotes ont toujours trouvée en France.

Franck JOTTERAND.

\$ \$ \$

MEA CULPA!

Il y a eu erreur, impardonnable erreur, dans le placement des iléchettes indiquant les photos du « Conseil Fédéral in corpore ». Beaucoup de nos amis lecteurs et abonnés ont rectifié d'eux-mêmes. Là où il a été possible de le faire nous avons rétabli la direction des féchettes, excusez-nous, nous sommes désolés, croyez-le... Il est et demeure entendu que le membre de la Rédaction responsable de l'erreur ne sera pas autorisé à louer aux fléchettes à la prochaine fête du Premier Août..., il vise vraiment trop mal...

La Rédaction.

LA VIE DE LA COLO

NOS GOSSES EN VACANCES

CONVOIS D'ENFANTS — ETE 1957

Une des fructueuses activités de la SOCIETE HELVE-TIQUE DE BIENFAISANCE est certes l'œuvre des COLONIES DE VACANCES.

Grâce à *PRO JUVENTUTE* — AIDE AUX ENFANTS SUISSES DE L'ETRANGER et à la charitable collaboration de la doyenne des Sociétés Suisses de Paris,

Grâce surtout à l'inlassable générosité des familles suisses, nos enfants nécessiteux pourront, cette année encore, profiter de vacances en Suisse d'une durée d'un à deux mois environ,

Les familles de notre Colonie dont les ressources ne leur permettent pas d'offrir à leurs enfants le réconfort d'un séjour dans notre beau Pays,

Les familles qui n'ont la possibilité de ne payer qu'une partie seulement d'un déplacement qui, pour être efficace, doit être d'une durée suffisante.

Les familles enfin dont les enfants sont invités ou qui désirent envoyer en Suisse en toute quiétude ceux des leurs qui ont besoin de cures et de séjours de repos,

trouveront à nos services tout apaisement et tous renseignements nécessaires.

Chers compatriotes: Faites connaître autour de vous l'ŒUVRE DES COLONIES DE VACANCES DE LA SOCIETE HELVETIQUE DE BIENFAISANCE. Signalez-nous les familles dont nous connaissons la discrétion et qui hésitent à s'inscrire.

Nous désirons les aider dans toute la mesure du possible pour que nos enfants profitent largement de leurs vacances, qu'ils aient la joie de connaître vraiment leur Pays lointain, d'en apprécier le charme, la poésie, d'en connaître l'esprit, d'y amasser des souvenirs de jeunesse qu'ils conserveront la vie entière.

Les inscriptions pour enfants de 5 à 14 ans, de père suisse, seront reçues à l'AGENCE DE LA SOCIETE HELVETIQUE DE BIENFAISANCE, 13, rue Hallé, Paris, 14°, téléphone : Gobelins 13-93, métro : Denfert-Rochereau, du 1° au 31 mars 1957, dernier délai.

23-24 février

CERCLE COMMERCIAL SUISSE

10, rue des Messageries, Paris, 10°

Nous rappelons à nos sociétaires et amis que les représentations théâtrales prévues auront donc lieu le samedi 23 février 1957, à 21 heures et le dimanche 24 février 1957, à 14 h. 30, dans la Salle des Fêtes. Au programme, figurent :

ANTIGONE, de Jean Anouilh composé et enregistré par Roberto Benzi

et

L'OPERA DE LA LUNE, de Jacques Prévert

Prix des places : 200 francs